

RAPPORT
A M. Le Préfet des Ardennes
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1935-1936
PAR
M.MASSIET DU BIEST
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

//////////
M.B
//////////

CHARLEVILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, Succr
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves
1935-1936

RAPPORT
DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL

Immeuble

Je n'ai rien à ajouter concernant son exigüité que les conséquences notées ci-dessous à propos des versements. Lors de l'étude des moyens de protection et d'évacuation en cas de guerre sont apparues d'autres insuffisances qu'aggravent encore l'absence de toutes caves, tous moyens de transports et de toute protection sur place.

Si l'on veut bien considérer, par contre, la valeur et l'excellente situation de l'ensemble des terrains départementaux qui s'étend de la rue Monge à la Meuse, y compris la Prison et la Cour d'Assises, il est impossible de ne pas placer les Archives départementales au premier rang d'un programme de travaux départementaux pour 1937. Le square qui doit réglementairement les entourer transformerait le quartier. Enfin et surtout, l'abondance de fournitures métalliques (charpentes et rayonnages) rend ces travaux plus intéressants pour l'industrie métallurgique que des constructions du type ordinaire.

L'Architecte départemental fera percer incessamment une porte de communication sur les terrains de la Prison ouvrant sur le palier intermédiaire avant le premier étage près des bureaux et du Musée des taques. Il faut prévoir en effet que d'ici peu les archives des services de la Reconstitution entreposées tant bien que mal dans les diverses cellules de la Prison deviendraient une annexe des archives départementales : cette réunion posera une foule de questions qui ne pourront être différées indéfiniment. Seule la construction nouvelle demandée par le Ministre peut les résoudre.

Classement, récolement et inventaire

Après l'achèvement du récolement général de 1936, après le reclassement de versements de la Trésorerie et de l'ancien versement du bureau de l'Enregistrement de Rethel et du versement de M. Julliac, notaire à Mézières, il ne reste plus de gros travaux. J'ai dû renoncer faute de pouvoir tout corriger et revoir moi-même mon projet de répertoire général des séries modernes déjà amorcé et au répertoire de la collection de gravures régionales. D'autre part, M. A. Mayeux, auxiliaire, a été entièrement absorbé par l'inventaire des 15 à 20 liasses d'archives municipales de Francheval (XVIe-XVIIe siècles). Il a fait par moitié, après collation avec moi-même, la copie de documents du XVIe siècle sur le protestantisme. M. Didion, outre ses nombreuses occupations du service intérieur, a continué entre temps la copie des registres paroissiaux du Chesne (1715-1730) et la copie d'une histoire manuscrite de Chémery, par l'Abbé Goffart, confié aux archives par le maire de cette commune.

Outre cela et outre la collaboration avec M. Neyrand, pour son inventaire des archives municipales de Rethel, j'ai continué la rédaction et l'impression des articles 353 et 373, feuilles 28-29 et partie de la feuille 30 de l'Inventaire du Fonds Coulon, série F, et la préparation de tout ce qui concerne la maîtrise de Sedan afin de clôturer avec celle-ci le deuxième volume consacré à la série F.

J'ai transformé en un véritable répertoire des objets mobiliers classé susceptible d'être publié, le travail de révision des dossiers et photographies des monuments historiques que les Beaux-Arts m'avaient demandé comme préface aux mesures de protection de ceux-ci. La collection des clichés des Archives pourrait, malgré ses imperfections, y ajouter une ample illustration. J'ai rubriqué moi-même avec nombreuses fiches de renvoi le fichier matière de la bibliothèque historique, soit 6 grandes boîtes « matières » contre 4 grandes boîtes « auteurs ».

Reconstitution des archives communales

Depuis l'arrivée de M. Pierre Neyrand (mai 1934) pour les travaux concernant Rethel, enfin pendant le contrôle intermittent du remploi et des travaux de diverses communes, les archives départementales ont mené une vie double. Mais l'arrêt des travaux concernant Rocroi imposé à M. Prat, la préférence donnée par la plupart des maires à des achats de matériel ou de mobilier ont suspendu tous travaux historiques et même administratifs. Fort peu de communes auront effectué ceux-ci, même en partie.

A citer cependant, en plus des communes énumérées en 1934-1935, celles de Falaise, Marcq, Chevières, Les Alleux, Margut, Termes, Condé-lès-Vouziers, La Besace, Remilly-Aillicourt, Houldicourt, La Saboterie, Malmy, Vendresse, Remonville et Haudrecy. M. Gillet, ancien secrétaire aux archives, continue à travailler pour celles-ci à titre privé. Il ne leur a fourni très souvent qu'une simple copie des vieux tableaux de reconnaissance des chemins datant de 1836.

M. Pierre Neyrand a accumulé pour la ville de Rethel une masse considérable de copies de titres modernes, d'après surtout les séries : O, M et S, de quelques titres anciens : Série C, E et H (entre autres le Prieuré de Novy). Les copies de nos séries L et Q forment avec la partie révolutionnaire de la collection Pauffin-Baudelot un ensemble curieux en partie utilisée par M. Neyrand pour une conférence sur la Terreur à Rethel. Quant à l'inventaire de ladite collection Pauffin, il vient d'être imprimé par la librairie Cathala, à Rethel (29 pages, 52 articles et un supplément).

Prévoyant l'achèvement complet des travaux de M. Neyrand pour juillet prochain, j'ai proposé à M. le Directeur des Archives et obtenu que le restant des dommages de guerre d'archives de la Ville de Rethel, soit 73 000 francs environ, fussent affectés à la Bibliothèque et au Musée du Rethélois, pour l'achat de livres ou d'objets, etc. La plus grande partie sera affectée à l'achat du futur immeuble de ce musée, rue Chanzy, à Rethel.

En ce qui concerne Rocroi, M. Prat, depuis nommé Archiviste du Lot, a fait, en juillet 1935, à la fin de sa mission, un inventaire du type administratif courant de ce qui restait d'archives originales et de copies qu'il y avait jointes.

J'ai réussi à Brécy-Brières, à Challerange, surtout à Grandpré – dont l'histoire sera préfacée par M. Lucien Hubert, président du Conseil général – et en collaboration avec mon

confrère, M. Broche, à faire comme les communes de l'Aisne et à obtenir que les dommages d'archives fussent consacrés à des publications de monographies historiques.

M. de Sars, Membre de la Commission nommée en 1931, venu exprès du département de l'Aisne, n'a pu s'occuper encore que des trois communes précitées ; bientôt viendra le cas de Juniville, de Champigneulle et de Machault. Mon projet primitif aurait comporté pour le sud des Ardennes une série suivie de notices suppléant à la rareté dans le commerce et à l'insuffisance des travaux de Meyrac. On sait qu'il n'existe pas pour le Vouzinois et le Rethélois l'équivalent de ce que sont pour les arrondissements du nord les monographies cantonales de Dom Noël.

Versements

Sur ma demande et vu le peu de place disponible, les versements ont été ralentis cette année. Nous avons seulement reçu :

De la première Division : 20 juillet 1935. Elections cantonales et législatives et municipales, adductions d'eau (53 liasses) ; 9 septembre 1935. Chômage, statistiques, taxes d'apprentissage, bourses, Ponts-et-Chaussées (37 liasses).

De la deuxième Division : 20 décembre 1935. Soutiens de famille, naturalisation (32 liasses).

De l'Inspection académique : deux petits versements du 20 et du 31 octobre 1935 : bourses, devoirs et dessins (supprimé), retraites et décès.

Du Service vétérinaire : 9 octobre 1935 : tuberculose, importation de bétail.

Inspection départementale du travail : A la suite du changement de local et du départ de M. Chevalier, on a déposé, puis repris en août 1935 des fichiers et imprimés et matériel. On a laissé 12 liasses de correspondances dont quelques rapports détaillés mais très rares et quelques notes pour conférences, plaintes, enquêtes, mutilés, etc. (22 liasses dont 12 liasses sans intérêt de déclarations d'accidents du travail).

Assistance publique : 23 octobre 1935. Primes à la natalité, secours, protection du premier âge (55 liasses).

Trésorerie Générale : A la suite du départ de M. Boutique, versement en vrac, revu ici, avec quelques spécialistes :

Service de la Dépense (VII. P. 1, 86 liasses)

Service du Portefeuille (VIII. P., 54 liasses)

Service de la Comptabilité (122 liasses)

Service de la Caisse des Dépôts (51 liasses)

La proportion des registres est de 98 %, l'intérêt extrêmement faible. L'intercalation de ce versement n'a pu se faire à la suite des subdivisions adoptées par moi en 1926, soit que les refoulements à effectuer fussent trop considérables, soit que les subdivisions ne cadrassent pas entre elles.

La série E, jusque-là dépourvue de tout versement de notaire, a reçu 40 liasses en vrac de Me Julliac, notaire à Mézières : fonds des études de Belval, Lonny, Remilly-les-Pothées, Saint-Marcel, Servion et surtout Warcq, dont le rattachement à l'étude de Mézières ne s'explique, sauf pour les dernières, que par des raisons occasionnelles. Le tout s'étend de 1700 à 1790 et pour Warcq de 1740 à 1824.

Vente de papiers

L'impossibilité de trier les versements de comptabilité communale, nécessaires aux recherches du Service d'apurement des dommages de guerre, continue non seulement à encombrer le dépôt mais à supprimer toute vente de papiers.

Acquisitions de documents et dons

La Bibliothèque historique n'a guère reçu que de rares dons d'auteurs (par exemple M. Auguste Philippoteaux, de Sedan) et de rares envois de l'Etat. Quelques achats ont visé à compléter la section de Folklore (ouvrages de Van Genepp) ou d'Histoire des Institutions (ouvrages de M. Edmond Perrin sur la Lorraine).

La publication décousue de nombreux petits articles historiques ardennais dans les journaux locaux rend la conservation des coupures assez difficile. Il en sera ainsi tant que ne réapparaîtra pas une revue historique ardennaise.

En remploi de mes derniers dommages de guerre, je suis allé à Paris faire photographier, pour 1 320 francs, 200 portraits de personnalités macériennes ou plutôt de 71 feuillets d'album dessinés au crayon de 1848 à 1870 par le vicomte Tiburce Foy, Préfet des Ardennes (voir ma première publication *Almanach Matot-Braine* de 1935).

Je remercie ici Mme veuve Pommier-Toussaint, petite fille de l'ami de notre ancien Préfet, 8, avenue Alphonse XIII à Paris, de son obligeante communication.

Un autre remploi fut l'achat chez Henry Saffroy, à Paris, du fonds d'archives de familles sedanaises des Labauche, drapiers privilégiés (cotes provisoires : E 1951 à 1954), soit une liasse épaisse de correspondances privées, une de correspondances commerciales (1776-1830), une de comptabilité et quittances d'impôts (Révolution et XIXe siècle), une de dossiers de successions (famille Larrivée, de l'Etaing, Hardy, Poulain de Boutancourt ; Godart de Vermenoux, Delphin-Legardeur (1766-1826) ; une de comptes d'associations (1790), de titres de moulins et fouleries (XVIIIe siècle). A citer enfin, parmi les annexes, un long mémoire de Louis Labauche réclamant la liberté des mariages protestants (vers 1788) et un récit de la capitulation de Sedan en 1870, ces dernières pièces peut-être non inédites.

A titre gratuit sont entrés : une copie moderne de lettre de provisions de l'Office de gouverneur de Sedan pour M. de la Bourlie (1689), sept cartonnières de fiches informes et copies d'érudits prises surtout aux archives nationales par l'abbé Bertrand, de Boulogne-sur-Seine, pour une histoire de Buzancy, et que j'avais confiée à M. de Sars, sans succès malheureusement, pour une publication de monographies en remploi de dommages d'archives ; quelques épaves anciennes du greffe du tribunal de Rocroi retrouvées dans les archives municipales de cette ville (compte d'héritiers pour le vicomte de Pons et la duchesse

de Vauguyon (1775) et acte constitutif de la société des ardoisières Pierka, à Rimogne (1777-1790) ; enfin les copies de minutes notariées du XVI^e siècle précité concernant l'histoire du protestantisme sedanais, dont l'achèvement a été très laborieux. Il s'y trouve beaucoup de contrats de mariages et de contrats notariés concernant les familles laïques suivantes : d'Alland'Huy, d'Aspremont, de Cename et l'Alouette, Oriquet et de Haumanne, Denizon, De Dorthe, seigneurs de Falaise, Goffin, Halma, de Hauteville et Colligny, de Maucourt, Salesse, de Schelandre, Sigart et Dorville, émigrés de Valenciennes à Sedan et à Francfort.

Même chose pour les pasteurs suivants, y compris les familles de leurs femmes : Bordels de Kunckell et de Moranville, Cappel du Tilloy, et Bergier, Gerardin, Henriquet et Galopin, Tilenus et de Veynes, en tout 34 copies assez longues pour les années 1565 à 1620 environ. (Cote F 938).

M. Ernest Henry, l'historien de l'Académie protestante de Sedan, en reçut des doubles peu avant sa mort.

Nous avons reçu enfin de la commune de Malmy deux liasses de titres de fabriques de Malmy et Omicourt (1689-1789) ; de M. Louis Hubert, de Charleville, la copie des mémoires inédits de Tisseron, Président de l'Administration centrale, sur la Terreur dans les Ardennes ; de Mlle Lesur, la copie d'un feuillet du Terrier du Comté de Grandpré vers 1791, grand format, concernant Barbançon, et l'original d'une vente-partage de biens communaux par la ville de Donchery en 1591. De ces deux dernières, des copies ont été effectuées ici même par M. Mayeux.

Inspection des Archives communales

Dans quelques dépôts non éprouvés par la guerre, la réorganisation, grâce au dévouement de certains maires ou certains secrétaires de mairie, est arrivée à maturité, mais il faudra attendre encore assez longtemps, le nouvel inventaire comme à Vireux, à Saint-Menges et aux archives modernes de l'hôpital de Charleville.

A Dommery, dépôt que je n'ai pas encore revu, l'inventaire est fait parce que payé sur dommages d'archives. A Francheval, dont j'ai déjà parlé, il sera fait pour les archives anciennes ici même par M. Mayeux, sous ma direction. Avec Revin et Daigny, ce sera le troisième cas de ce genre. D'autres réorganisations sont promises et attendues comme à Tournes, à Vireux-Molhain, à Château-Porcien, à Fleigneux et à Cons-la-Grandville, surtout lorsque je puis compter sur de bons secrétaires convenablement rémunérés.

Certains dépôts assez importants vivent sur des classements d'avant-guerre et sont à peu près entretenus comme Chéméry et Gespunsart. D'autres sont déshérités comme Margny qui, cependant, achètera du matériel, ou Herbeuval, où un maire très âgé doit remplacer le secrétaire.

Je ne parle pas des dépôts entièrement détruits en 1914, réorganisés en matériel, remplis à nouveau de documents, lesquels exigent déjà la confection d'inventaires comme à Maisoncelles, Verpel, Machault, Mont-St-Martin, Leffincourt et surtout St-Germainmont, assez gros dépôt. Il est certain, que, dans cette catégorie de communes sinistrées, il faudra rendre l'inventaire obligatoire comme il l'était jadis.

D'une façon générale, il conviendrait d'envisager une réapplication générale de cette mesure comme en 1842, 1879 et vers 1900 et de lier cette question à celle du statut des employés de mairies.

L'Archiviste départemental,

J. MASSIET DU BIEST